

# FOCUS

# CERNAY



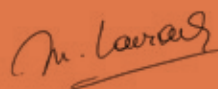
LIVRET  
D'INVENTAIRE  
HISTOIRE ET  
PATRIMOINE BÂTI

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
À DIRE

Depuis 2017, la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault mène l'inventaire du patrimoine de son territoire. Au sein du service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire, deux chercheurs sont chargés de cette étude. L'inventaire du patrimoine est une compétence régionale. À ce titre, la région Nouvelle-Aquitaine accompagne le projet de l'agglomération à travers le contrôle scientifique et technique et le financement à moitié des postes des chargés d'inventaire.

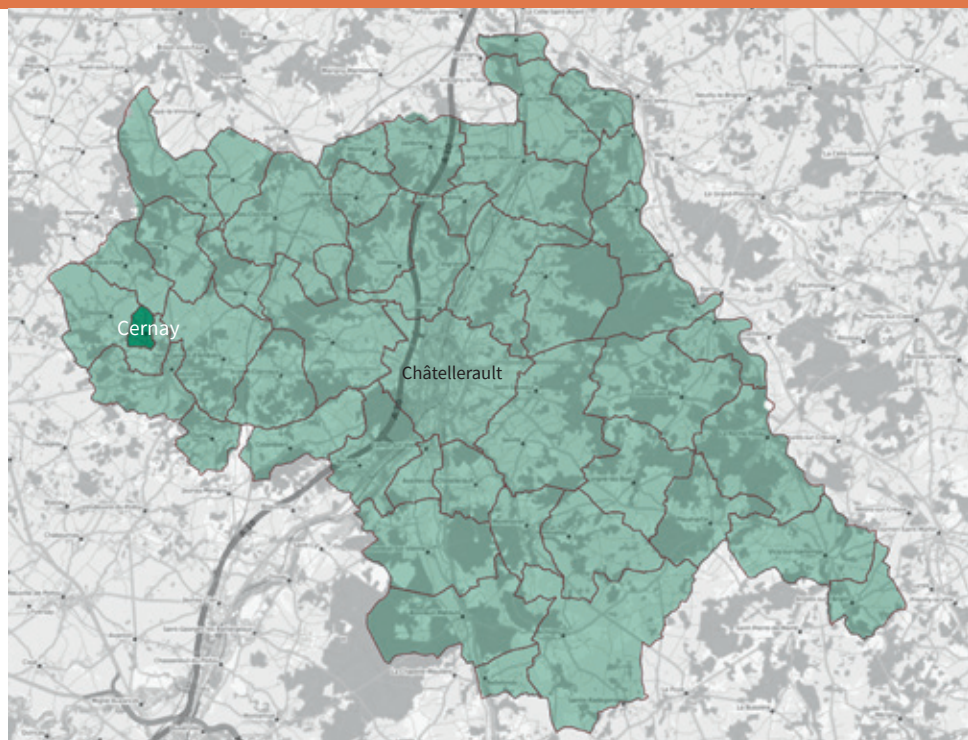
La méthode de l'inventaire consiste à recenser, étudier et faire connaître le patrimoine architectural et mobilier du bourg et des différents hameaux. Par le croisement des données recueillies sur le terrain et dans les archives, cette opération permet d'enrichir la connaissance de la commune et de restituer les éléments moins connus de son patrimoine. L'objectif à terme est de mieux comprendre le territoire de Grand Châtellerault et de déceler les dynamiques historiques, économiques et culturelles qui l'ont animé au fil du temps.

L'opération d'inventaire de la commune de Cernay a été menée par Paul Maturi. Elle a permis d'ouvrir 44 dossiers documentaires illustrés par de nombreuses photographies. Ce focus vous présente une restitution de ce travail.



**Maryse Lavrard**

Vice-présidente en charge  
de l'urbanisme et du patrimoine





1. Paysage de plaine à l'ouest de Cernay.

2. La culture de la vigne a beaucoup régressé depuis l'épidémie de phylloxéra.

# SOMMAIRE

## **AU CREUX DE L'ENVIGNE ET DU SENTINET**

### **UNE PLAINE FERTILE BAIGNÉE PAR DEUX COURS D'EAU**

## **UN PATRIMOINE EN IMAGES**

### **LA TERRE DE *CERNA***

### **L'ÉGLISE NOTRE-DAME**

### **CERNÉ PAR DOUSSAY : UNE SURPRENANTE IMBRICATION**

### **LE « VILLAGE-BOURG » : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT CERNAISIEN**

### **MIEUX VIVRE À CERNAY : LES AMÉNAGEMENTS DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE**

## **ZOOM**

### **LE PATRIMOINE CAMPANAIRE**

### **LE CULTE DE SAINT CERIN**

## **GLOSSAIRE**

Couverture :  
Vue aérienne du bourg de Cernay.

© Nicolas Mahu, Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut



# AU CREUX DE L'ENVIGNE ET DU SENTINET

## UNE PLAINE FERTILE BAIGNÉE PAR DEUX COURS D'EAU

Cernay occupe une place singulière au sein de Grand Châtellerault : avec seulement 3,3 km<sup>2</sup> de superficie, il s'agit du plus petit village de l'agglomération. Il accueille tout de même 495 habitants ce qui en fait la 4<sup>e</sup> commune la plus dense du territoire (après Châtellerault, Naintré et Cenon).

Elle est délimitée par les cours de l'Envigne, au sud, et du Sentinet à l'est et au nord. Ces rivières encadrent un paysage de plaine au relief relativement homogène. En effet, l'altitude moyenne ne varie que faiblement entre 75 et 101 mètres au-dessus du niveau de la mer. Depuis les remembrements de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, ce terrain peu accidenté a favorisé les exploitations en *openfield*, caractérisées par de vastes parcelles agricoles sans limites arborées.

Les zones boisées sont peu étendues. Elles se trouvent majoritairement au nord du bourg, comme les bois du Cormier et des Grandes Tailles, et à l'ouest, avec le bois des Maux. Une **ripisylve\*** flanque aussi le cours inférieur du Sentinet, à proximité de la confluence avec l'Envigne. Près du bourg, un grand châtaigner, dont l'âge est estimé à 400 ou 500 ans, est labellisé « arbre remarquable de France ». Le sous-sol, riche en fossiles, est composé de marnes et de sables, notamment le long du lit de l'Envigne. Cette zone est particulièrement fertile grâce aux alluvions déposés au fil du temps par la rivière. La pierre utilisée dans les constructions est une sorte de grès grossier et dur, localement appelée « grison ». Il se trouvait dans une carrière au Bois Fouet, au sud-ouest de la commune, ou dans les champs nouvellement labourés.

1. Le Sentinet délimite la frontière orientale de la commune.
2. Châtaigner multi-centenaire.
3. Maçonnerie en moellons de grisons et de tuffeau.



\*Les termes suivis d'un astérisque renvoient au glossaire page 23.



# UN PATRIMOINE EN IMAGES

## LA TERRE DE CERNA

Les premiers habitants du territoire se sont implantés relativement tôt. En effet, les traces d'occupation les plus anciennes remontent à l'âge du Bronze ou l'âge du Fer soit entre -2300 et -50 environ. Le village, tel qu'il existe aujourd'hui, s'est constitué bien plus tardivement. Son nom apparaît seulement en 1064 sous la forme latine *Cernaico*. Ce **toponyme\*** peut être divisé en deux éléments : *Cerna* — un nom propre latin — et le suffixe *-acum*, désignant un lieu habité. Le prieuré **bénédictin\*** de Cernay ①, dédié à Notre-Dame, est mentionné à son

tour en 1104. À cette date, il est donné par Pierre II, évêque de Poitiers, à l'abbaye de Marmoutier près de Tours. Dès le 12<sup>e</sup> siècle, les abbés instaurent à Cernay le régime de la **commende\***, dirigent la communauté religieuse et nomment les prieurs. Ces derniers, en revanche, incarnent le pouvoir civil. En tant que seigneurs de Cernay, ils relèvent du duché de Châtellerault, mais doivent aussi s'acquitter d'une redevance annuelle à Marmoutier. La situation est donc particulièrement complexe : le temporel dépend d'une autorité poitevine, le spirituel d'une abbaye tourangelle.

### L'église Notre-Dame et le prieuré.

© Laurent Roy, collection particulière.





1

1. Élévation nord du prieuré.

2. Les deux ailes du prieuré vues depuis le sud. Cette élévation date du 18<sup>e</sup> siècle.



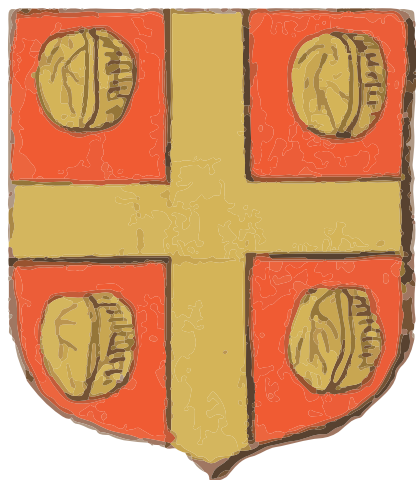
2



Les nombreuses terres du prieuré, dont une partie est exploitée en **frérèches\***, lui assurent un revenu constant. Les religieux résident dans des bâtiments attenants à l'église et composés de plusieurs chambres. Ce logis fut partiellement reconstruit et agrandi au 18<sup>e</sup> siècle pour former un plan en L. Dans le mur mitoyen de l'église et du prieuré, un **hagioscope\*** a été aménagé pour permettre aux clercs d'assister à la messe depuis leur logement. Les sources mentionnent la présence d'un cellier, d'un four à pain, d'un pigeonnier et d'une distillerie d'eau-de-vie, aujourd'hui disparus.

La Révolution de 1789 met fin à la mainmise de l'abbaye de Marmoutier sur le prieuré de Cernay. La congrégation est dissoute, puis les bâtiments sont vendus comme biens nationaux et convertis en habitations privées.

À cette époque, les cernaisiens viennent de traverser une période de profonde détresse. En 1706, plus des trois quarts de la population du village ont brusquement disparu. Cernay est désormais peuplé de quelques « **journaliers\*** sans aucuns meubles ni biens ». Le « Grand Hiver » de 1709 n'arrange guère la situation de la communauté déjà frappée par la calamité. Cette année-là, « *il tomba quantité de neiges, lesquelles furent plus de trois semaines sur la terre. Les rivières gelèrent tellement qu'on ne pouvoit faire de farines [...] plusieurs personnes moururent de froid, et les oiseaux de toute espèce en grand nombre. Les vins gelèrent jusques dans les caves.* » Malgré ces différentes épreuves, les recensements de la fin du 18<sup>e</sup> siècle indiquent que le niveau de population est revenu à son état antérieur.



Blason du prieuré : « de gueules, à une croix d'or cantonnée de quatre noix de même. »

© BnF

## L'ÉGLISE NOTRE-DAME

L'église de Cernay ②, dédiée à Notre-Dame, présente un plan à nef unique. Construite au 12<sup>e</sup> siècle, elle ne conserve que quelques vestiges de cette époque. Par exemple, son portail arbore une frise de **billettes**<sup>\*</sup>, ornement caractéristique de la sculpture romane. Le sanctuaire à chevet plat est plus récent : la forme des contreforts pourrait permettre de le dater du 13<sup>e</sup> siècle. Au 18<sup>e</sup> siècle, la sacristie est bâtie au nord du chœur. L'espace intérieur n'était pas voûté, mais simplement couvert d'une charpente. Chose rare en Poitou,

l'église était dotée d'un **clocher-mur**<sup>\*</sup> situé entre la nef et le sanctuaire.

À la Révolution, la paroisse de Cernay est supprimée et l'église est délaissée pendant plusieurs décennies. En 1842, lorsque le culte est finalement rétabli, le bâtiment est dans un état déplorable. À l'hiver 1855, la toiture est si détériorée qu'il neige à l'intérieur. Plusieurs architectes se succèdent pour réparer l'église en urgence. Le premier devis est réalisé par Henri-Alexandre Godineau de la Bretonnerie, architecte de la ville de



1

1. L'église paroissiale conserve des vestiges romans, tel ce motif de billettes.

2. Le chevet plat présente des contreforts du 13<sup>e</sup> siècle.



2



1. Date portée sur la fenêtre de la sacristie (1746).

2. La charpente du sanctuaire a subi des altérations lors de la construction de la voûte au 19<sup>e</sup> siècle.

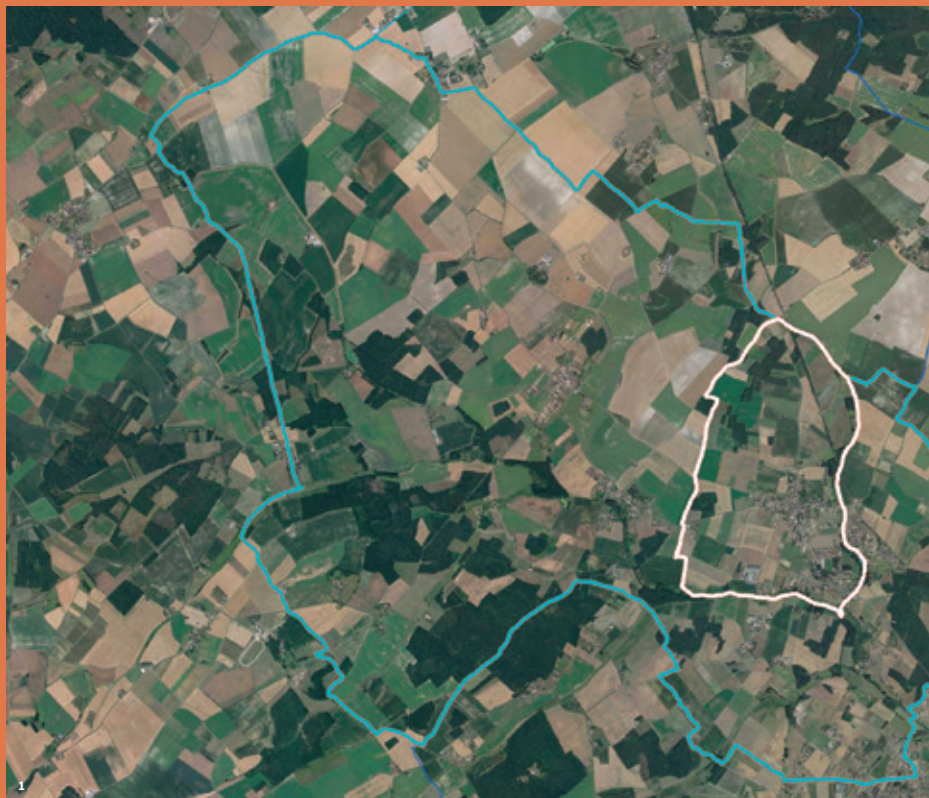
3. Ce Christ en croix en bois polychrome date du 17<sup>e</sup> siècle.

© Thierry Allard, Région Nouvelle-Aquitaine, inventaire général du patrimoine culturel



Châtellerault. Il fait construire une voûte en brique pour couvrir la nef et une voûte en pierre au-dessus du chœur. Pour cela, l'ancienne charpente du sanctuaire doit être réduite. Un second devis est rédigé par les frères Boyer, architectes à Poitiers. Ils prévoient de recarreler et réenduire l'espace intérieur, ainsi qu'aménager une niche pour y installer les fonts baptismaux. Le clocher-mur menaçant ruine, le conseil municipal décide de le reconstruire. L'architecte **Léon Ferrand\*** est engagé pour mener le projet à bien. Il supprime l'ancien clocher et construit le nouveau du côté nord de l'église. Pour les maçonneries, il utilise du tuffeau et du calcaire plus dur provenant des carrières de Bonillet à Chasseneuil-du-Poitou. En écho à l'église primitive, le nouveau clocher emploie

un style néo-roman, reconnaissable à ses baies oblongues couvertes en plein cintre. La forme octogonale de la partie supérieure rappelle le clocher de la chapelle Saint-Hilaire-entre-les-Églises à Poitiers, elle aussi réalisée par Ferrand. L'église Notre-Dame contient plusieurs objets dignes d'intérêt. Outre le sarcophage de saint Cerin et les cloches (voir p.20 à 22), du mobilier d'Ancien Régime a été conservé. Les « fauteuils » des stalles pourraient remonter au 15<sup>e</sup> ou au 16<sup>e</sup> siècle. Le Christ en croix, en bois, a été réalisé au 17<sup>e</sup> siècle. Le 19<sup>e</sup> siècle a été une période de renouvellement du décor religieux. Les verrières du chœur et l'harmonium, conçu par l'atelier parisien Debain, datent de cette époque.



### CERNÉ PAR DOUSSAY : UNE SURPRENANTE IMBRICATION

La grande majorité du périmètre de Cernay est limitrophe de Doussay. En effet, les deux villages partagent 7 km de frontières communes sur les 8 km qui forment le contour total de Cernay. Cette intrication remonte probablement au Moyen Âge, dès la fondation du prieuré de Cernay. La paroisse de Doussay aurait alors été amputée d'une partie de son territoire.

Étrangement, cet état de fait a perduré jusqu'à nos jours. Généralement, les

découpages administratifs chaotiques hérités de l'Ancien Régime ont été simplifiés après la Révolution. Pour cela, de nombreuses municipalités furent supprimées. Autour de Châtelleraut par exemple, plusieurs communes — souvent petites et peu peuplées — ont été absorbées par leur voisine au début du 19<sup>e</sup> siècle. Leurs bourgs sont alors déclassés en hameaux.

Cernay aurait pu connaître le même sort. Une première étape avait d'ailleurs été franchie, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, lorsque la paroisse fut fusionnée à celle de Doussay.



1. Cernay (délimité en blanc) constitue une enclave dans la commune de Doussay (délimitée en bleu).

2. Sur ce plan des années 1840, chaque point rouge représente un bâtiment, voire un îlot. Manifestement, le bourg de Cernay (à droite) a toujours été plus dense que celui de Doussay (en haut à gauche).

© IGN



Pour quelle raison la démarche n'a-t-elle jamais abouti ?

La question de la population et sa répartition a dû être primordiale. La commune de Cernay devait avoir suffisamment d'habitants pour fonctionner grâce à ses propres revenus fiscaux. Il était donc inutile de la rattacher à une commune plus peuplée.

La fusion aurait aussi créé plus de problèmes qu'elle n'en aurait résolus. En 1804, le village de Cernay comptait 330 habitants, pratiquement tous

agglomérés dans son bourg. À l'inverse, les 800 habitants de Doussay étaient principalement disséminés dans la campagne. En absorbant Cernay, Doussay aurait vu son bourg supplanté par un de ses hameaux — l'ancien bourg de Cernay — dont le poids économique et démographique était plus important. Le *statu quo* a donc été maintenu, perpétuant jusqu'à aujourd'hui une organisation territoriale bien singulière.



1. Le parcellaire lanieré est particulièrement visible sur le cadastre de 1826.

© Archives départementales de la Vienne

2. Vue aérienne du bourg en 2016. Le bâti est concentré le long de deux axes nord-sud et est-ouest.

© Nicolas Mahu, Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut





## LE « VILLAGE-BOURG » : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT CERNAISIEN

La fondation du prieuré a probablement été à l'origine de la formation du village. Généralement, la population avoisinant un établissement religieux bénéficiait de diverses concessions, notamment des exemptions de taxes. Ces privilèges ont pu être un facteur d'attractivité qui expliquerait la densité du bourg. En effet, le centre du village accueille la grande majorité des habitants. Les recensements du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle indiquent qu'environ 80 % de la population communale y était agglomérée.

Dans cet espace, le bâti se concentre le long des deux axes principaux orientés nord-sud et est-ouest. Ces routes permettaient de rejoindre Savigny au nord, Lenclôître au sud et Doussay à l'est et à

1. Pigeonnier carré situé en fond de cour. Il pourrait dater du 16<sup>e</sup> ou du 17<sup>e</sup> siècle.

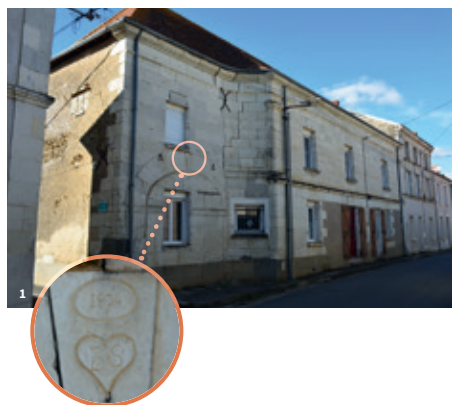
2. Maison du maire Guyonnet construite en 1845.

l'ouest. Certaines de ces voies sont reliées entre elles par des ruelles ou des chemins.

Les bâtiments sont souvent disposés de la même manière : les logements sont construits le long de la rue et les dépendances sont alignées perpendiculairement à celle-ci. Le parcellaire se développe parfois en profondeur — un héritage de la période médiévale — avec un accès étroit sur la voie.

Cependant, au sein de ce maillage ancestral, les signes de construction antérieurs au 19<sup>e</sup> siècle sont rares. L'un des bâtiments les plus anciens de la commune est un pigeonnier ③, de plan carré, qui pourrait dater du 16<sup>e</sup> ou du 17<sup>e</sup> siècle (n°12 route de Savigny).

Dans le bourg, quelques maisons de notables présentent un étage. La plus imposante (n°8 place de l'église) est



construite en 1845 par Jean-Baptiste Frumence Guyonnet, maire de Cernay de 1847 à 1876. Elle dispose de quatre travées d'ouvertures en façade et d'une porte cochère couverte d'un arc en anse de panier. Ces riches habitations arborent parfois un décor sculpté, bien qu'il reste relativement discret (corniches à modillons, pilastres, tête d'ange, etc.). Le n°4 route de Lencloître présente une porte cochère murée. Elle est surmontée des initiales B.S., inscrites dans un cœur, et de la date 1836.



Un type de logis est particulièrement bien représenté dans le bourg de Cernay : il s'agit d'une maison de plan rectangulaire et munie d'un **comble à surcroît\***. Cette partie, utilisée comme grenier, est éclairée et ventilée par des jours généralement couverts d'arcs segmentaires. Ce module de base connaît plusieurs déclinaisons possibles. En effet, la porte peut se trouver sur l'élévation donnant sur la rue ou sur la façade opposée. La forme des ouvertures varie aussi grandement d'une maison à l'autre. Elles sont d'ordinaire couvertes de plates-bandes ou d'arcs segmentaires.



En 1894, un plan d'alignement des façades du bourg est adopté. Il vise à délimiter l'emprise du domaine routier public. Toute habitation jugée trop proche de celui-ci doit être reculée pour que la voirie conserve une largeur suffisante sur tout son tracé. À Cernay, plusieurs maisons sont impactées. Par exemple, l'élévation principale du n°5 route de Savigny est intégralement refaite quelques mètres en retrait.

1. Sur cette maison à étage sont inscrites les initiales des propriétaires et la date de construction (1836).

2. Maison reconstruite suite au plan d'alignement de 1894. La lucarne centrale porte la date 1897.

3. Corniche à modillons et tête d'ange sur une maison du bourg.

Après une intense période de reconstruction au 19<sup>e</sup> siècle, le 20<sup>e</sup> siècle a laissé un peu moins de traces. Rares sont les maisons bâties à cette époque. Le n°18 route de Lencloître fait figure d'exception. Elle est une parfaite représentante de l'architecture domestique des années 1900 à 1920 : le logement, construit en retrait par



rapport à la rue, présente un avant-toit soutenu par une pièce de charpente en surplomb appelé **ferme débordante\***. Si peu d'habitations ont été bâties au 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs ont été remaniées à cette époque (n°13 route de Savigny, n°2 route de Lenclôître). L'enduit au ciment et les linteaux à crossettes deviennent des caractéristiques de l'architecture de cette période. Le n°5 rue du lac porte une plaque, évoquant l'architecture balnéaire, sur laquelle est inscrite le nom de la maison : « le Cottage ».

La commune dispose tout de même de quelques hameaux, constitués de fermes isolées (la Greffallerie, le Lac, la Tuie ④) ou sous forme d'habitat regroupé (les Portes ⑤, le Moulin Quenet ⑥). Ces derniers sont situés le long de l'Envigne. Hormis la Tuie, construite en 1870, les sources confirment l'existence de ces fermes parfois dès le 17<sup>e</sup> siècle. Tout comme l'habitat du bourg, elles ont été largement remaniées au 19<sup>e</sup> siècle.



1. Habitation caractéristique de Cernay présentant un surcroît éclairé par de petites ouvertures.
2. Maison datant du début du 20<sup>e</sup> siècle en retrait par rapport à la rue.
3. L'ancien moulin Quenet, au bord du Sentinet, a donné son nom au hameau où il se trouve.



1. Ancien routoir au Gué-de-Saint-Cerin.



2. Le groupe scolaire au début du 20<sup>e</sup> siècle.

© Laurent Roy, collection particulière

3. Le groupe scolaire en 2022. Il accueille aujourd'hui la mairie et la salle des fêtes.

## LES PRODUCTIONS AGRICOLES DANS LA VALLÉE DE L'ENVIGNE AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE

Le canton de Lençloître était autrefois réputé pour sa production de chanvre. La transformation de cette plante en tissu ou en cordage demande une longue préparation rythmée de plusieurs étapes. Celle du **rouissage\*** a notamment laissé des traces dans le paysage cernaisien. En effet, les matrices du cadastre de 1826 signalent plusieurs **routoirs\*** au sud de la commune, le long de l'Envigne. C'est là que se trouvait la majorité des chènevières du village. Cette culture disparaît progressivement au cours du 19<sup>e</sup> siècle. En 1826, elle n'occupait déjà plus que 5 % des terres communales. Au siècle précédent, le déclin de la production toilière de Châtellerault a vraisemblablement fait perdre un important débouché aux cultivateurs de chanvre de Cernay et des villages voisins.

La bonne qualité du sol à proximité de l'Envigne, riche en sables ferrugineux, était favorable à la culture maraîchère et à la vigne. Cette dernière s'épanouissait encore sur toute la moitié sud de la commune au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Les légumes, notamment les oignons, les asperges, les haricots et les pois, étaient produits en quantités suffisantes pour être exportés par la ligne de chemin de fer.

## MIEUX VIVRE À CERNAY : LES AMÉNAGEMENTS DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE

Le 19<sup>e</sup> siècle inaugure une période de renouveau pour la commune. Elle se lance alors dans la construction d'infrastructures qui améliorent durablement la vie des habitants.

La salubrité devient une préoccupation majeure durant cette époque. Dès le début du siècle, le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) réglemente l'implantation des tombeaux dans les communes. Les sépultures doivent dorénavant se trouver à bonne distance des habitations. Cette condition n'est pas respectée à Cernay, où le cimetière ⑦ est attenant à l'église, en plein centre du bourg. Dans les années 1840, la municipalité achète un terrain au sud-ouest du village pour y déplacer les tombes. Une fois la translation effectuée, l'ancien emplacement est planté d'arbres et converti en place publique.

Le domaine de l'instruction connaît aussi plusieurs changements à la fin

du 19<sup>e</sup> siècle. L'école de Cernay ⑧, très petite, est alors louée à des propriétaires privés, ce qui n'arrange guère les finances communales. Un projet de groupe scolaire ⑨, avec des classes de filles et de garçons, voit le jour en 1883. Le terrain à bâtir, longeant la route de Lenclôître, est acheté au sud du bourg. L'architecte désigné, Germain Nivault, est l'**agent voyer**\* du canton. Il prévoit de construire les logements des instituteurs légèrement en retrait de la route. Ils sont séparés des salles de classe, au fond de la parcelle, par la cour de récréation.

La ligne de chemin de fer de Loudun à Châtellerault ⑩ participe au désenclavement de la commune. Non prévue dans le projet d'origine, une halte est aménagée à Doussay vers 1890. L'emplacement choisi est suffisamment proche du bourg de Cernay pour pouvoir desservir les deux communes. Cependant, le service de transport de voyageurs décline peu à peu pour cesser complètement en 1946.



Le cimetière de Cernay a été déplacé à l'extérieur du bourg vers 1840.



1. Cloche de l'église de Cernay datée de 1574.

© Thierry Allard, Région Nouvelle-Aquitaine, inventaire général du patrimoine culturel

## LE PATRIMOINE CAMPANAIRE

L'église paroissiale de Cernay conserve deux cloches en bronze classées au titre des Monuments historiques. Réalisées au 16<sup>e</sup> siècle, elles font partie des rares cloches de Grand Châtelleraut à avoir survécu à la Révolution. En effet, à cette époque, de nombreuses églises furent vandalisées et leurs cloches fondues pour faire des canons.

La plus ancienne cloche, et la plus grande, date de 1574. Elle a été réalisée dans une période trouble, à la charnière entre deux guerres de Religion. Elle arbore une inscription latine invoquant la Vierge. Cette dernière est d'ailleurs

représentée à plusieurs endroits sur la cloche avec l'Enfant Jésus et abritée par un **dais**\*. Une frise, faisant le tour de la cloche, est décorée d'un semi de fleur. Par chance, la marque du fondeur est encore parfaitement visible. Elle porte les initiales N.B séparées par trois étoiles. Deux autres cloches, à Vaux-sur-Vienne et Leigné-sur-Usseau, ont un poinçon identique. En revanche, elles sont datées de 1665, soit 91 ans après celle de Cernay. Cet écart peut s'expliquer par la transmission de la marque entre plusieurs générations de la famille de fabricants. Comme dans la plupart des métiers artisanaux, les **maîtres saintiers**\* faisaient généralement la même profession de père en fils.



**1. Marque de fondeur sur la cloche de Cernay.**

© Thierry Allard, Région Nouvelle-Aquitaine, inventaire général du patrimoine culturel.

**2. Marque de fondeur sur une clocher de l'église Saint-Hilaire de Leigné-sur-Usseau.**

© Marie-Julie Meyssan



L'identité du fondeur de la cloche de Cernay n'est pas connue. Cependant, les initiales inscrites ont permis de formuler plusieurs hypothèses. La première, et la plus vraisemblable, est qu'il s'agisse d'un certain Nicolas Bezot, membre d'une famille de fondeurs lorrains. L'un de ses descendants est signalé dans le Poitou en 1626. Une autre origine a aussi été avancée : l'auteur pourrait être un aïeul de Nicolas Buret. Ce dernier, mentionné en 1636 en tant que maître fondeur canonnier du roi, décéda à Paris en 1643.

**LE CULTE DE SAINT CERIN**

Des bribes de la vie de Cerin (parfois orthographié Serin) nous sont parve-

nues grâce à la tradition orale. Il s'agirait d'un berger, natif de Cernay, ayant vécu au 4<sup>e</sup> siècle. Un autel lui est dédié dans l'église paroissiale où il était fêté le 2 mai. Épris de religion, sa grande dévotion lui aurait permis de devenir curé du village.

Autrefois, les habitants de Cernay racontaient les origines de leur paroisse grâce à une légende impliquant Cerin. Alors que saint Martin prêchait à l'église de Doussay, le jeune Cerin le supplia de lui confier une cure où il pourrait célébrer la messe. Sur le ton du défi, saint Martin lui répondit « *je te donnerai pour paroisse l'étendue de terrain que tu pourras clore de fossés avant ton déjeuner* ». Cerin se saisit d'une



1. Sarcophage présumé de saint Cerin et ses restes de polychromie.



2. Statue de saint Cerin dans l'église de Cernay.

**fraie\*** et creusa en toute hâte un profond sillon entre l'Envigne et le Sentinet, délimitant ainsi sa nouvelle paroisse.

Des légendes rapportent aussi plusieurs miracles qu'il aurait accomplis. Cerin était employé par un homme pour lui garder son troupeau. Or le saint préférait étudier la Bible dans un village voisin. Les bêtes, pourtant laissées sans surveillance, ne s'échappaient pas et devenaient même plus grasses que les vaches des autres villageois. Cela fut interprété comme un signe divin qui destinait Cerin au sacerdoce.

Une variation de ce récit raconte comment Cerin fut réprimandé par le propriétaire du troupeau qu'il négligait. Cet homme l'accusa de laisser son bétail mourir de soif. En réponse, Cerin ordonna à une vache de mettre sa corne en terre, ce qui fit jaillir une source. Si cette histoire est légendaire, la fontaine existe bel

et bien. Elle est située au Gué-de-Saint-Cerin (11), vers le hameau de la Greffallerie. Son eau était réputée soigner les fièvres typhoïdes et les dysenteries. Pour cela, un rituel bien précis devait être accompli : tout d'abord, le vêtement du malade était trempé dans l'eau de la « fontaine miraculeuse ». Une fois sec, il était porté par le fiévreux. Afin de garantir une guérison complète, le malade pouvait boire de l'eau de la fontaine agrémentée d'un peu de poussière du tombeau du saint...

Le sarcophage de saint Cerin est toujours visible dans l'église Notre-Dame. Protégé au titre des Monuments historiques, il arbore sur sa cuve un décor gothique flamboyant, sous la forme d'une succession d'arceaux trilobés. Le couvercle en **bâtière\*** porte encore des traces de polychromie.

# GLOSSAINE

**Agent voyer** : fonctionnaire chargé de veiller à l'entretien et/ou à l'aménagement des voies de communication, de la voirie d'une ville, d'un département, d'un canton, etc.

**Bénédictin(e)** (adj.) : qui suit la règle de saint Benoît de Nursie (480 - 547). Cette règle régissait la vie en communauté des moines (levé, prières, prises des repas, etc.).

**Billettes** : moulure cylindrique découpée en petits tronçons de même longueur séparés par des vides de même dimension.

**Clocher-mur** : clocher formé par un mur percé de baies dans lesquelles sont placées les cloches.

**Comble à surcroît** : espace situé sous le toit, dont le plancher est situé en-dessous du sommet des murs. Il sert généralement de grenier.

**Commende** : régime permettant à un prêtre ou un abbé de percevoir les revenus de la communauté religieuse, mais sans exercer d'autorité sur elle.

**Dais** : ornement architectural en surplomb, généralement au-dessus d'une baie, d'une niche ou d'une statue.

**En bâtière** : à double pentes.

**Fraie** : terme local désignant une pelle servant à creuser des fossés.

**Frèreche** : communauté agricole constituée d'un groupe familial élargi, généralement une fratrie, et rassemblant plusieurs ménages.

**Hagioscope** : Trouée ménagée dans un mur et permettant de voir l'autel d'une église ou le tombeau d'un saint.

**Journalier(e)** : personne engagée pour un travail généralement agricole rémunéré à la journée.

**Léon Ferrand** : né à Paris en 1835, il est nommé inspecteur des édifices diocésains de Poitiers le 23 octobre 1863. Il réalise l'église Saint-Jean-l'Évangéliste dans le quartier de Châteauneuf à Châtellerault.

**Ripsisylve** : boisement situé sur les bords d'un cours d'eau.

**Rouissage** : étape de transformation du chanvre. Pendant plusieurs jours, les tiges sont immergées dans des bassins, appelés routoirs. L'action de l'eau va faciliter la séparation du bois et des fibres. Ces dernières seront employées pour faire des tissus ou des cordages.

**Routoir** (ou rouissoir) : bassins généralement maçonnés dans lesquels le chanvre était laissé dans l'eau. Sur le cadastre de 1826 de Cernay, ils sont simplement signalés comme des « fosses ».

**Saintier** : terme désuet désignant un fondeur de cloches.

**Toponyme** : nom propre désignant un lieu.

# « SERIN LE PRIT AU MOT ET LE LENDEMAIN SE RENDIT DANS LES CHAMPS (...); IMMÉDIATEMENT LA TERRE S'OUVRIIT, LAISSANT DERRIÈRE LE SAINT UN PROFOND FOSSÉ QUI DÉLIMITA LA NOUVELLE PAROISSE DE CERNAY, DONT IL FUT LE PREMIER CURÉ »

Drouault, Roger, *Les cloches de Cernay, Revue poitevine et saintongeaise : histoire, archéologie, beaux-arts et littérature*, Saint-Maixent, 1893.

## La communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut appartient au réseau national des villes et pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Ville et Pays d'art d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence et la qualité des actions des guides-conférenciers et des chargés de projet des Villes et Pays d'art et d'histoire. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI<sup>e</sup> siècle, les villes et les pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire en métropole et outre-mer.

## À proximité

Angoulême, Cognac, Poitiers, Rochefort, Royan, Saintes, Thouars, les pays de Charente-Limousine, du Confolentais, du Montmorillonnais, de l'île de Ré, de Vienne et Gartempe, de Parthenay-Gâtine bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

## Et aussi dans la Région Nouvelle Aquitaine

Bayonne, Béarn des Gaves, Bergerac,

Bordeaux, Limoges, Pau, Périgueux, La Réole, Sarlat, les pays du Grand-Villeneuvois, des Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour, de Monts-et-Barrages, de Pyrénées-Béarnaises, de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, de Vézère-Ardoise.

## Renseignements :

Toutes les informations des opérations d'inventaire et des actions de valorisation sont disponibles :

- dans les mairies des communes étudiées,
- auprès du Service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire de Grand Châtelleraut à l'hôtel Sully, Châtelleraut,
- sur le site de l'inventaire de la région Nouvelle Aquitaine : [inventaire.nouvelle-aquitaine.fr](http://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr) pour consulter les dossiers documentaires,
- au centre de documentation du patrimoine à Poitiers 102 Grand'Rue - 05 49 36 30 07.

## Recherches, rédaction et photographies :

Paul Maturi, chargé de l'inventaire du patrimoine, communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, octobre 2022.

Photographies : (sauf mention contraire)

Paul Maturi, © Région Nouvelle-Aquitaine, inventaire général du patrimoine culturel, © Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut.

Relectures : Emmanuelle Plumet, attachée de conservation, responsable du service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire de Grand Châtelleraut.

Mise en page : catherine balme d'après Des Signes Studio - Muchir Desclouds 2018

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



GRAND  
CHÂTELLERAUT  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION